

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins*

Sous-direction des professions paramé-
dicales
et des personnels hospitaliers

Bureau de la formation de l'exercice
des professions paramédicales
et des personnels hospitaliers (P1)

Lettre-circulaire DHOS/P1 n° 2008-28 du 30 janvier 2008 relative à l'organisation des 49^e journées scientifiques d'étude et de réflexion des manipulateurs d'électroradiologie médicale

NOR : SJSH0830052Y

Date d'application : immédiate.

Grille de classement : professions de santé.

Le ministre de la santé, de la jeunesse et des sports à Mesdames et Messieurs les directeurs d'agences régionales de l'hospitalisation (pour information) ; Madame et Messieurs les préfets de région (directions régionales des affaires sanitaires et sociales [pour information]) ; Mesdames et Messieurs les préfets de département (directions départementales des affaires sanitaires et sociales [pour mise en œuvre]) ; Mesdames et Messieurs les directeurs de la santé et du développement social (pour mise en œuvre).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Association Française du personnel paramédical d'électroradiologie (AFPPE) organise à Bordeaux, les 29, 30 et 31 mai 2008, les 49^{es} journées scientifiques annuelles d'études et de réflexion des manipulateurs d'électroradiologie médicale.

Ces journées s'adressent à tous les manipulateurs d'électroradiologie médicale quels que soient leur discipline (radiodiagnostic, radiothérapie, médecine nucléaire) et leur mode d'exercice (secteur public ou privé).

Le programme arrêté pour cette manifestation permettra aux participants, grâce aux diverses contributions proposées, d'actualiser leurs connaissances dans les divers domaines de leur pratique professionnelle.

Dans cette perspective, je suis particulièrement favorable à ce que les manipulateurs d'électroradiologie médicale exerçant dans les divers services publics de votre département, qui demanderaient à participer à cette manifestation, puissent bénéficier d'autorisations exceptionnelles d'absence, dans la mesure où le fonctionnement du service le permet.

J'attacherais du prix à ce que la plus large diffusion du contenu de cette lettre soit assurée auprès des personnes directement concernées.

Tous renseignements utiles concernant les inscriptions à ces journées sont fournis par :

M. Roger Husson, président national de l'AFPPE, 47, avenue Verdier, 92120 Montrouge, tél. : 01-49-12-13-20, télécopie : 01-49-12-13-25, internet : www.afppe.com.

*Le sous-directeur des professions
paramédicales et des personnels hospitaliers,
G. DE CHANLAIRE*